



# ATTENTION !

## N'ACHETEZ PAS

### LES PRODUITS DES CRIMINELS DE GUERRE

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous n'avons pas à encourager les crimes commis par Israël dans la Bande de Gaza, ni le blocus inhumain qui étrangle toute une population, ni l'occupation des territoires palestiniens qui dure depuis plus de 40 ans. Nous avons la capacité, et le DEVOIR, d'agir comme CONSOMMATEURS.

Allons-nous acheter les produits des criminels de guerre, pendant que l'on affame et opprime des millions d'hommes, femmes et enfants ?

Or ce magasin vous propose des produits qui sont les fruits de ces crimes.

Des avocats, des jus de fruits, qui ont souvent été produits en pompant la terre et l'eau palestiniennes, en rasant les maisons et oliviers centenaires. Des lingettes pour bébé et autres produits marqués « fabriqués en Israël », mais qui peuvent parfaitement provenir des colonies illégales implantées en Cisjordanie ou à Jérusalem Est, en violation du droit international.

Mais vous ne trouverez aucun produit palestinien en rayon dans ce magasin. Pourquoi ? Parce que l'occupation israélienne empêche les Palestiniens d'exploiter leur agriculture, de travailler, d'exporter. Leurs terres, quand elles n'ont pas été attribuées à des colons, sont détournées en zones militaires ou en "réserves naturelles".

Attention : vous trouverez ici de nombreux produits étiquetés « Carrefour » qui n'indiquent aucun pays d'origine, notamment en ce qui concerne les jus de fruits, les barquettes de produits frais ou encore les vêtements. Ils peuvent parfaitement provenir d'Israël (l'endroit où ils sont conditionnés n'ayant rien à voir avec le lieu dont ils proviennent). **C'est aussi le cas des fleurs de la St Valentin qui arrivent par tonnes d'Israël mais qui transitent par la Hollande.**

N'achetez que des articles qui mentionnent clairement le pays d'origine. C'est à chacun d'entre nous de veiller à ce que le droit soit respecté, et à demander aux responsables du magasin de respecter notre droit de consommateurs à connaître l'origine exacte des articles que nous achetons.

**L'occupation est un crime.**

**Le vol des terres est un crime.**

**Le blocus de toute une population est un crime.**

**Les assassinats de civils et de résistants sont un crime.**

**Les enlèvements et emprisonnements par milliers sont un crime.**

**IL NE S'AGIT NI DE RELIGION, NI DE PARTICULARITES « ETHNIQUES ». Il n'est qu'à voir la complicité de la plupart des gouvernements, y compris arabes.**

**IL S'AGIT DE DROIT ET DE JUSTICE.**

**Demandez à tous vos commerçants de les faire respecter.** La présence de fruits et légumes sans traçabilité exacte est passible d'une forte amende de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (Tél de la direction régionale : 01 48 96 26 00).

"Campagne Boycott Israël" - [www.europalestine.com](http://www.europalestine.com)